

CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

pôle métropolitain

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical Séance du vendredi 16 juin 2023

DCS29-2023

Le 16 juin 2023, à 12h, le Comité Syndical SOCLE, régulièrement convoqué le 9 juin 2023, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 4-1.3 des statuts du pôle métropolitain, à l'Hémicycle de la CU Caen la mer, à Caen, sur convocation adressée à ses membres par Monsieur Joël BRUNEAU, Président, qui préside la séance.

*Nombre de délégués en exercice
: 72*

Quorum requis : 36

Présents : 37

Pouvoirs : 10

Votants : 47

Excusés : 11

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Romain BAIL, Mme Florence BOULAY, M. Joël BRUNEAU, M. Fabrice DEROO, M. Xavier DUHAMEL, M. Sébastien FRANCOIS, M. Pascal JOUIN, M. Michel LAFONT, M. Benoît LEREVEREND, Mme Dorothée PITOIS, Mme Ghislaine RIBALTA, M. Pierre SCHMIT, M. Pascal SERARD, M. Ludovic ROBERT (délégué suppléant)

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Pierre BRISSET, M. Eric DELACRE, M. Olivier GUILLEMETTE, M. Jacky LEHUGEUR, Mme Elisabeth MAILLOUX, M. Didier MAZINGUE

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Philippe CHANU, M. Nicolas DELAHAYE, M. Thierry LEFORT, M. Patrick LERMINE,

Communauté de Communes Pays de Falaise : M. Norbert BLAIS, M. Jean-Philippe MESNIL

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Michel BANNIER, M. Gilbert DUVAL, M. Alain GOBE, M. Rémy GUILLEUX, M. Jean-Luc MOTTAIS, M. Hubert PICARD, Mme Martine PIERSIELA

Communauté de communes Val es Dunes : M. Laurent DECLERCK, M. Dominique DELIVET, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Philippe PESQUEREL

DESIGNATION DE REPRESENTANTS A L'AUCAME

Étaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la mer : Mme Hélène BURGAT (pouvoir à M. Pascal JOUIN), M. Christian CHAUVOIS (pouvoir à M. Joël BRUNEAU), M. Christian DELBRUEL (pouvoir à M. Sébastien FRANCOIS), M. Stéphane LE HELLEY (pouvoir à M. Pascal SERARD)

Communauté de communes Cingal Suisse Normande : M. Jean-Claude BRETEAU (pouvoir à M. Jacky LEHUGEUR)

Communauté de communes Cœur de Nacre : M. Jean-Luc GUINGOUAIN (pouvoir à M. Philippe CHANU), Mme Anne-Marie PHILIPPEAUX (pouvoir à M. Thierry LEFORT)

Communauté de communes Pays de Falaise : M. Gérard KEPA (pouvoir à M. Norbert BLAIS)

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Ann BAUGAS (pouvoir à Mme Marie-Françoise ISABEL), Mme Sophie DE GIBON (pouvoir à M. Philippe PESQUEREL)

DCS29-2023 : Désignation de représentants à l'AUCAME

Etaient excusés :

Communauté Urbaine Caen la mer : Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Dominique GOUTTE, M. Marc LECERF, M. Michel PATARD-LEGENDRE, M. Jean-Marc PHILIPPE, Mme Béatrice TURBATTE, M. Patrick LECAPLAIN (délégué suppléant)

Communauté de Communes Cingal Suisse Normande : M. Patrick MOREL

Communauté de communes Pays de Falaise : Mme Clara DEWAELE

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Henri GIRARD

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Régine ENEE

DESIGNATION DE REPRESENTANTS A L'AUCAME

Exposé :

Le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole est membre de l'Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole (AUCAME), constituée sous la forme d'association régie par les dispositions de la loi de 1901. Depuis 2020, Caen Normandie Métropole était représenté à l'AUCAME par 11 délégués à l'Assemblée générale et 7 au Conseil d'administration.

Le Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand, créé le 1^{er} janvier 2023, est devenu membre de l'AUCAME et est à ce titre représenté par 8 délégués à l'Assemblée générale et 4 délégués au Conseil d'administration. Le 7 avril, en Comité syndical, il a retenu une partie des délégués de Caen Normandie Métropole dans les délégués qu'il a désigné.

En parallèle, la nouvelle configuration du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole (territoire réduit et syndicat mixte fermé) fait passer son nombre de représentants à 7 délégués à l'Assemblée Générale et à 4 délégués au Conseil d'Administration, selon les Statuts de l'AUCAME dans leur version approuvée le 30 janvier 2023.

Propositions :

Il est proposé de reconduire les représentants de Caen Normandie Métropole qui avaient été désignés en 2020 et qui n'ont pas été désignés par le Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand le 7 avril 2023. Caen Normandie Métropole et Réseau Ouest Normand viennent ainsi s'inscrire en complémentarité en termes de représentation dans les instances de l'AUCAME.

Les candidats suivants sont proposés à l'Assemblée Générale :

- Florence BOULAY
- Sophie DE GIBON
- Eric DELACRE
- Patrick LERMINE
- Martine PIERSIELA
- Dorothée PITOIS
- Thierry RENOUF

Les candidats suivants sont proposés au Conseil d'Administration :

- Florence BOULAY
- Sophie DE GIBON
- Patrick LERMINE
- Martine PIERSIELA

Décision :

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** les nouveaux représentants du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole à l'AUCAME, ci-dessus énumérés,
- **DIT** que cette délibération remplace la délibération DCS13-2020 du Comité syndical du 16 octobre 2020.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

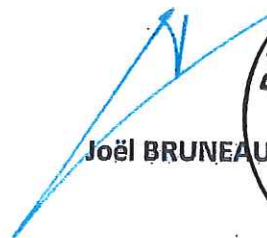
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,



Ghislaine RIBALTA

Le Président,



Joël BRUNEAU

